

COMMUNIQUÉ

Le 3 octobre 2023

Chers membres de la section locale 2002 (Jazz et STJ),

Depuis notre dernière infolettre, nous avons terminé notre tournée des bases de Jazz et des services techniques Jazz et, comme promis, nous vous tenons au courant des derniers développements à l'aide de cette nouvelle infolettre.

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LES PILOTES

Unifor demeure déterminé à ce que nos membres reçoivent le même niveau de respect et de considération que nos confrères et consœurs du [groupe de pilotes de Jazz](#).

Unifor a récemment rencontré Jazz lors de la réunion syndicale-patronale à Halifax, au sujet des négociations sur les pilotes et des raisons pour lesquelles Jazz refuse d'entamer des pourparlers avec Unifor concernant un protocole ou une lettre d'entente.

La compagnie a déclaré que la pénurie de pilotes et l'entente avec Air Canada sur le transfert des pilotes étaient les principaux problèmes qui empêchaient d'attirer ou de retenir des pilotes. La Compagnie a rencontré les pilotes et, sans rouvrir le contrat, a accepté une entente selon laquelle, en échange d'une réduction de 30 % du programme de transfert des pilotes, Air Canada donnait plus d'argent aux pilotes.

Jazz a soutenu qu'elle n'était pas dans une situation critique avec son personnel de maintenance, comme c'était le cas avec les pilotes, et que ce serait impossible de convaincre Air Canada de donner plus d'argent aux employés de la maintenance.

Unifor a demandé de rencontrer les hauts dirigeants de Jazz, afin que ces derniers puissent vous dire directement pourquoi ils n'accordent pas autant de valeur au personnel de maintenance qu'aux pilotes. Cependant, les réunions syndicales-patronales demeurent un bon processus pour résoudre les problèmes entre le syndicat et la Compagnie.

ENTENTE ENTRE PAL AIRLINES ET AIR CANADA

Comme vous le savez peut-être, [Unifor s'oppose à la décision d'Air Canada](#) de mettre à pied plus de 50 membres de Jazz à Terre-Neuve-et-Labrador, alors que la Compagnie apporte des changements à ses services à Gander, à Happy Valley-Goose Bay et à Deer Lake et qu'elle intégrera PAL Airlines à ses activités à compter du 1er novembre.

« Unifor est résolu à défendre énergiquement nos membres du secteur de l'aviation à l'emploi de Jazz, a déclaré la présidente nationale d'Unifor, Lana Payne. Les sociétés comme Air Canada ne peuvent pas conclure de nouveaux contrats de façon cavalière et s'attendre à ce que notre syndicat reste les bras croisés. Nos membres sont dévoués à leur travail et méritent le respect. »

Le syndicat travaille au dépôt de plusieurs griefs et nos avocats examinent la possibilité d'une infraction aux lois sur les normes du travail. Le syndicat effectue également des recherches du côté du contrat d'achat de capacité, qui précise comment Air Canada confie en sous-traitance une partie de ses activités à d'autres compagnies.

Étant donné la grave pénurie de pilotes, Jazz Aviation a accepté que PAL Airlines assure des liaisons régionales pour Air Canada à partir d'Halifax, dans le cadre d'une convention transitoire.

Pour le moment, PAL Airlines ne peut voler qu'au Canada parce qu'elle n'a pas reçu l'autorisation d'effectuer des vols transfrontaliers vers les États-Unis. Si elle obtient cette autorisation, cela pourrait avoir une incidence sur les opérations de notre ligne d'Halifax si la flotte d'avions de PAL Airlines passait des trois avions actuels à six ou sept.

Lors de la réunion syndicale-patronale tenue le 14 septembre avec les STJ, la Compagnie a déclaré que cette éventualité n'était ni imminente ni assurée, mais que nous ne devrions pas négliger cette possibilité.

BILLETS D'UN MÉDECIN

Il y a quelques semaines, la Compagnie a publié un avis indiquant qu'à l'avenir, un billet d'un médecin allait être exigé pour chaque jour de maladie. Cet avis n'a été transmis qu'à nos membres de Toronto, mais il semble que Jazz avait l'intention d'appliquer cette nouvelle politique à tous ses employés.

Unifor est intervenu immédiatement et a fait retirer cet avis, qui était une erreur à bien des égards. Cela illustre le manque de respect de la compagnie pour les règles et les principes d'éthique.

PÉRIODE OUVERTE

Comme nous l'avons mentionné lors de notre tournée à travers le pays, la période ouverte pour tout maraudage potentiel débute le 1er octobre 2023. Quitter Unifor pour l'Aircraft Mechanics Fraternal Association ne vous amènera pas plus vite à la table de négociation.



Nous sommes certains qu'Unifor possède l'expérience, l'expertise et les ressources nécessaires pour vous faire obtenir les gains que vous recherchez. Mais pour y arriver, nous avons besoin que nos membres fassent preuve de solidarité pour exiger une entente équitable lorsque le moment sera venu de négocier un nouveau contrat en 2025.

* * * * *

Unifor a le pouvoir de 315 000 membres d'un bout à l'autre du Canada; il possède l'expérience de ses activités de lobbying et un fonds de grève suffisant pour vous soutenir. Nous sommes un syndicat puissant et gagnant.

Comme toujours, nous aimerions entendre vos commentaires. Communiquez avec vos représentants syndicaux en milieu de travail si vous avez des préoccupations ou des questions. Vous pouvez également contacter directement votre vice-président ou le président du comité de négociation, dont voici les coordonnées :

DON ROSS

Section locale 2002, vice-président de Jazz Maintenance
778-227-0093 (cellulaire)
don@unifor2002.org

TIM WAY

Section locale 2002, président du comité de négociation pour Services techniques Jazz
902-499-5119 (cellulaire)
tway123@gmail.com

JOHN MURAWESKY

Section locale 2002, président de Jazz Maintenance en ligne
778-896-7737 (cellulaire)
JMurawesky@unifor2002.org

En toute solidarité,

Tammy Moore, présidente de la section locale 2002
Josée Genois, adjointe à la présidente de la section locale 2002 d'Unifor
Don Ross, vice-président de Jazz Maintenance, section locale 2002 d'Unifor

